



Conseil de sécurité

SC/10867

AFR/2492

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

DÉCLARATION À LA PRESSE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

On trouvera ci-après le texte de la déclaration à la presse faite aujourd'hui par le Président du Conseil de sécurité pour le mois de décembre, M. Mohammed Loulichki (Maroc):

Le 19 décembre 2012, les membres du Conseil de sécurité ont été informés de la situation en République centrafricaine par M. Taye-Brook Zerihoun, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques.

Les membres du Conseil de sécurité ont fait part de la vive préoccupation que leur inspire la situation en République centrafricaine. Ils ont condamné les attaques que mènent des groupes armés depuis quelques jours dans le nord-est du pays, ainsi que les atteintes aux droits de l'homme qui les accompagnent. Cette situation menace la population civile, de même que la stabilité du pays. Les membres du Conseil ont souligné que ceux qui mettent en danger l'entreprise de consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité en République centrafricaine devraient répondre de leurs agissements.

Les membres du Conseil ont exigé que les groupes armés mettent fin aux hostilités immédiatement, se retirent des villes qu'ils ont prises et arrêtent leur progression vers Bangui, et leur ont enjoint de reprendre des activités pacifiques et de respecter l'Accord de paix global de Libreville.

Les membres du Conseil ont rappelé que, dans la résolution 2031 (2011), le Conseil a demandé à tous les groupes armés de coopérer avec le Gouvernement dans le cadre du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration, lequel devait être mis en œuvre de façon exhaustive et transparente.

Les membres du Conseil ont engagé une nouvelle fois tous les groupes armés et le Gouvernement centrafricain à continuer de soutenir la réconciliation nationale en respectant strictement les recommandations du dialogue politique inclusif, tenu dans le prolongement de l'Accord de paix global de Libreville de 2008.

Les membres du Conseil ont insisté sur la nécessité d'intensifier le dialogue politique afin de trouver des moyens de sortir de la crise actuelle et de préserver l'unité nationale de la République centrafricaine.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel